Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1294

Artikel: Investissement : musée des beaux-arts vaudois : l'occasion
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015056

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Musée des Beaux-arts vaudois: l'occasion

Dans le quartier de Chauderon à Lausanne, l'ancien siège du Crédit foncier pourrait abriter un musée. Analyse des enjeux culturels et financiers.

Les bâtiments souvent connaissent plusieurs vies. Les réaffectations son' dégradantes ou valorisantes: églises devenues granges ou dépôts; château, prison; hôpital, école; gare, musée; palais, bureaux. Il y eut des époques sacrilèges ou désinvoltes. La tendance contemporaine est plutôt à la restauration et au respect. Les constructeurs d'autrefois étaient généreux en volumes. C'est un luxe aujourd'hui prisé.

Et surtout dans les villes déchirées, victimes des forces centrifuges et de la mobilité, obligées de se battre pour animer leur centre, les espaces déjà bâtis offrent une chance d'animation nouvelle, de pôle attractif. Les réaffectations doivent donc être inscrites au chapitre de la revitalisation urbaine.

Une occasion de cette nature s'offre à Lausanne. La fusion des deux banques cantonales a libéré l'ancien siège du Crédit foncier. Le bâtiment n'est pas sans allure. Extérieurement, il fait penser aux lignes d'une robuste caisse d'épargne bernoise, c'est-à-dire dépourvue de ces colonnades prétentieuses du néoclassicisme bancaire. Les volumes intérieurs, éclairés par deux verrières, animés par des touches d'art nouveau ne sont pas glaçants comme des halls de banques. Une étude de faisabilité a démontré que ce bâtiment pourrait être affecté à la réinstallation du musée des Beaux-arts qui, selon une décision déjà prise par le Conseil d'Etat, doit, à terme, quitter le Palais de Rumine où il est mal logé. Telle est l'occasion.

Aimé Pache, peintre vaudois

La peinture joue un rôle marqué dans la culture et la créativité vaudoises. D'une part le nombre de peintres nés dans ce pays et reconnus hors-frontières locales est exceptionnel, en comparaison inter-cantonale ou internationale (Vallotton, Steinlen, Grasset, Auberjonois, Louis Soutter, etc.) et le pays, par ses paysages beaux (trop), inspirants ou émollients, a invité les peintres d'ici et d'ailleurs à le refléter ou à le reconstruire. Peuple et autorités ont, à plusieurs reprises, marqué leur attachement à cet art, soit par l'acquisition des fonds Ducros et Gleyre, soit par des souscriptions publiques, notamment, à deux reprises, pour des œuvres d'Eugène Burnand.

Ce lien étroit avec la peinture populaire et la peinture innovatrice s'est distendu, faute, notamment, de locaux d'exposition satisfaisants. Les salles trop vastes de Rumine se prêtent mal à la présentation du fonds permanent; le musée manque de locaux pour accueillir des dépôts, des legs, des donations alors que le pays est riche de collections privées importantes; enfin la création contemporaine y trouve mal ou rarement sa place. Le canton n'a pas, comparé aux villes voisines, comme Fribourg, Berne, Besançon ou Grenoble, le musée des Beaux-arts digne de son héritage et de ses capacités.

Le pour-cent culturel

Un groupe de travail (où l'on retrouve quatre membres fondateurs de *Domaine public*) a proposé à l'Etat de saisir l'occasion Chauderon. Mais est-ce l'heure opportune dans l'état délabré des finances cantonales?

Si l'on considère qu'il s'agit d'une dépense nouvelle se surajoutant aux autres, la réponse sera négative. Il en va autrement si l'on prend en compte le budget des investissements de l'Etat. Il se monte (et se montera selon la planification pluriannuelle) à 300 millions l'an. Or, après la restauration du gros œuvre du Palais de Rumine et la réhabilitation du musée Arlaud, rien n'est planifié pour la culture. Est-il excessif d'imaginer qu'un 5% de la planification (ou quatre, ou trois) pourrait être annuellement affecté à l'infrastructure de la culture? Car le programme vaudois peut être clairement défini: l'achèvement des travaux de Rumine, la réinstallation du musée des Beaux-arts et la construction d'un musée archéologique à Avenches. Cela est aussi important (même économiquement) que d'autres investissements inscrits dans la prévision. La planification devrait faire apparaître qu'il n'y a pas, pour ces objets, dépenses nouvelles mais insertion d'un nouvel élément dans une enveloppe inchangée.

Mais cette politique implique que l'on ne laisse pas passer l'occasion de la réaffectation du bâtiment de Chauderon. Elle ne se présentera qu'une fois. Sine qua non. *ag*

Oubliés...

Le fonds de solidarité proposé par le Conseil fédéral n'est pas si original qu'Arnold Koller l'a prétendu devant le Parlement. «L'objet de ce message n'a pas son pareil dans les annales de l'Assemblée fédérale». C'est ainsi que le Conseil fédéral introduisait son rapport du 1er décembre 1944 sur le «Don suisse en faveur des victimes de la guerre». Il s'agissait alors de préparer le retour de la Suisse dans la communauté internationale et de marquer notre solidarité par un geste significatif. Cette action, estimait le gouvernement, devait impliquer le peuple tout entier: en plus des 100 millions mis à disposition par la Confédération, le Conseil fédéral attendait des collectivités, de l'économie et des particuliers qu'ils fassent preuve de générosité.

La campagne de récolte des fonds fut menée par un comité national. Ce dernier s'adressa par des campagnes ciblées aux salariés, à l'économie, aux artistes, aux cantons et aux communes ainsi qu'aux associations de tous genres. La loterie nationale fut mise à contribution, une pièce de monnaie frappée et une série de timbres-poste émise à cette occasion. Jusqu'à son terme en 1948, cette action permit de réunir près de 206 millions pour l'aide au retour des réfugiés, la lutte contre les épidémies, l'aide aux invalides de guerre, l'hospitalisation des malades, la distribution de nourriture et de médicaments et la construction de logements provisoires dans les régions dévastées. *jd*